



LETTRE D'INFORMATION

DGI - Droits humains et Etat de droit

février 2024

CPT (Secrétariat du Comité pour la prévention de la torture et des peines ou traitements dégradants)

Le CPT a publié deux rapports en février, ainsi que la réponse des gouvernements :

- Le rapport sur la visite ad hoc effectuée au [Royaume-Uni](#) du 27 mars au 6 avril 2023. L'objectif de la visite était d'examiner le traitement et les conditions de détention des personnes privées de liberté en vertu de la loi relative à l'immigration, dans les centres de rétention et dans les prisons.
- Le rapport relatif à la visite en [Pologne](#) du 21 mars au 1er avril 2022, lors de laquelle une attention particulière a été accordée au traitement et aux conditions de détention des personnes placées en garde à vue, des ressortissants étrangers retenus dans les établissements des gardes-frontières, des personnes placées en détention provisoire et des patients relevant de la psychiatrie légale.

Le Comité a effectué deux visites ad hoc en février :

- en [Türkiye](#), du 13 au 23 février, afin d'évaluer la situation dans les prisons de haute sécurité. La visite s'est également intéressée à la situation des personnes LGBTI et des femmes détenues ;
- en [Lituanie](#), du 12 au 22 février, dans le but d'examiner les progrès réalisés en matière de mise en œuvre des recommandations du CPT sur le traitement et les conditions de détention des personnes privées de liberté dans les établissements pénitentiaires.

Une délégation du CPT, conduite par le Président Alan Mitchell, a mené à Podgorica (Monténégro), les 15 et 16 février 2024, [des entretiens à haut niveau](#) avec le vice-premier ministre, le ministre de l'Intérieur ainsi que des hauts fonctionnaires du ministère de la Justice et de l'Administration de l'exécution des sanctions pénales et le procureur suprême de l'État. Elle a également participé à une table ronde, organisée conjointement avec l'organisation non gouvernementale monténégrine, Human Rights Action.

Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Les 29 février et 1er mars, un séminaire a été organisé pour les points de contact HELP des **États membres de l'UE** sur le thème *Repenser la formation aux droits humains dans les États membres de l'UE*. Il visait à mettre en évidence l'impact de la formation aux droits

humains dans l'administration de la justice et le rôle des institutions nationales de formation des professionnels du droit ; les développements et les cours HELP nouveaux ou mis à jour ; l'élaboration de stratégies visant à favoriser une formation efficace aux droits humains ; recenser les priorités et discuter des possibilités futures de mise en œuvre des cours HELP dans les États membres de l'UE.



Principales activités dans le cadre de projets bilatéraux de coopération: **Albanie** : [une session de formation des formateurs](#) ; **Arménie** : une table ronde sur le délai raisonnable des procédures ; **Croatie** : dans le cadre du [projet « Digital by Default »](#), des séances de coaching en gestion du changement ont été organisées auprès des ministères et des autorités de l'État pour les aider dans leur transition vers la communication électronique avec les tribunaux; **Géorgie** : [une série d'activités](#) de renforcement des capacités pour le bureau du procureur général ; **Monténégro**: deux ateliers sur la révision des lois sur le conseil judiciaire et les juges ; **République de Moldova** : un atelier pour les juges sur la libération des condamnés à perpétuité et l'application de l'amnistie (photo), lancement d'un [cours HELP](#); **Türkiye** : deux sessions simultanées de formation des formateurs pour les juges et les procureurs et un séminaire pour les juges des hautes cours; **Ukraine**: une conférence de haut niveau "United for Justice. United for Heritage" (photo), une [session de suivi](#) destinée à renforcer les capacités institutionnelles et professionnelles du département de la coopération juridique internationale du bureau du Procureur Général; et une formation des juges de la Haute Cour anti-corruption. Au **Kosovo***: [un atelier](#) a été organisé sur le droit à un procès équitable. Au **Maroc**, une journée de présentation du Recueil de jurisprudence en matière de prévention de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants été organisée en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH).



Exécution des arrêts de la Cour européenne des DH

Le Service de l'Exécution des arrêts a participé à la [réunion de la Commission de suivi du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux](#) (qui examine le respect par les États membres de la Charte européenne de l'autonomie locale), organisée dans le cadre du suivi de la Déclaration de Reykjavík.

Le Directeur général des droits humains et de l'État de droit et le Service ont participé à une réunion technique de haut niveau à **Ankara** avec des représentants de la Présidence, de divers départements du Ministère de la Justice et du Ministère des Affaires étrangères. La réunion a été organisée dans le cadre du suivi de la visite officielle de la Secrétaire Générale en Türkiye le 13 novembre 2023. Un certain nombre de recours judiciaires et non judiciaires encore disponibles dans le cadre du système juridique turc pour la mise en œuvre des mesures individuelles dans [l'affaire Kavala](#) ont été discutés en détail.

Le Service a participé virtuellement à la [table ronde](#) « Harmonisation de la législation ukrainienne avec les normes européennes dans le domaine de la lutte contre la discrimination et de la garantie de la diversité » et a organisé [des consultations en ligne avec le Conseil supérieur de la magistrature d'Ukraine](#) pour discuter du rôle du pouvoir judiciaire dans la mise en œuvre de certains arrêts de la CEDH.



Il a accompagné le Directeur général des droits humains et de l'État de droit et la Secrétaire de la Commission de Venise [lors de réunions de haut niveau](#) à Varsovie avec le Ministère de la Justice et le Ministère des Affaires étrangères pour discuter de l'exécution des affaires concernant l'État de droit en **Pologne**.

Il s'est en outre rendu en mission en **Lituanie** et a tenu [des réunions avec le Ministre de la Justice](#) ainsi qu'avec [d'autres autorités](#). Le Service a également rencontré en ligne les autorités britanniques travaillant sur la mise en œuvre de [l'affaire V.C.L. et A.N.](#) (prévue pour examen lors de la réunion des Droits de l'Homme du CM en septembre 2024) pour discuter de la préparation du plan d'action à venir.

Enfin, le Service a été engagé dans la préparation de **la 1492ème réunion Droits de l'Homme du CM**, du 12 au 14 mars, dont [l'ordre du jour indicatif](#) comprend 39 arrêts ou groupes de la CEDH, et il travaille à la préparation de la prochaine [Conférence à haut niveau « De l'aliénation mentale »](#) : *Approches conformes à la Convention pour l'exécution des arrêts concernant la détention et le traitement involontaires pour des raisons de santé mentale*, qui se tiendra le 27 mars à Strasbourg en coopération avec la **Présidence du CM du Liechtenstein**.

Activités normatives en matière de droits humains, justice et coopération juridique

Coopération intergouvernementale en matière de droits humains :

Le Groupe de rédaction du CDDH sur les droits humains en situations de crise ([CDDH-SCR](#)) a finalisé au cours de sa [6ème réunion](#), du 31 janvier au 2 février, un [projet de Recommandation du Comité des Ministres](#) aux États membres sur la protection efficace des droits humains en situation de crise, accompagné d'un projet d'exposé des motifs. Le projet sera examiné par le CDDH lors de sa 100ème réunion en juin et, s'il est approuvé, sera transmis au Comité des Ministres pour adoption.

Coopération juridique :

Le 20 février, le Comité d'experts sur la protection des avocats ([CJ-AV](#)) a lancé un processus de consultation sur le projet de convention pour la protection de la profession d'avocat. Cette consultation s'adresse à un certain nombre d'organes du Conseil de l'Europe et d'organisations internationales ainsi qu'une sélection d'ONG internationales s'occupant de la promotion et la protection des droits des avocats. Les contributions reçues seront prises en compte lors de la finalisation du projet de convention, qui doit s'achever d'ici à la fin de 2024.

Le Conseil consultatif de procureurs européens (CCPE) a tenu une réunion de son Bureau et sa [40^e réunion du Groupe de travail](#) à Strasbourg les 15 et 16 février 2024 pour discuter du projet de structure de l'Avis n° 19 (2024) du CCPE sur la gestion des ministères publics pour garantir leur indépendance et leur impartialité.

Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) :

Lors de sa [46ème réunion](#) (7-8 février), le CEPEJ-GT-EVAL a poursuivi la préparation de la prochaine édition du Rapport d'évaluation des systèmes judiciaires européens qui sera publié en octobre 2024. Le Réseau européen de cyberjustice de la CEPEJ a organisé le 20 février un [webinaire](#) sur les outils d'IA générative, avec un accent sur les outils du Portugal et de l'Espagne concernant la communication avec les citoyens sur les questions juridiques et la synthèse de textes.

La CEPEJ a organisé un atelier sur l'inspection judiciaire et les statistiques judiciaires en [Géorgie](#) les 3 et 4 février, et un sur les outils de la CEPEJ concernant l'efficacité des tribunaux et la qualité de la justice en [Albanie](#) le 9 février. L'événement de clôture du projet de coopération CdE/EU sur l'aide judiciaire et la médiation s'est tenu le 21 février à Riga, [Lettonie](#). Les 22 et 23 février, dans le cadre d'un projet CdE/UE, des experts de la CEPEJ ont visité les bureaux du Procureur général et de l'Avocat de l'Etat de [Malte](#), afin d'évaluer leur fonctionnement concernant le flux et la gestion des dossiers, les délais de procédure et les statistiques. La CEPEJ a participé les 8 et 9 février à une conférence internationale sur la transformation numérique, à Tanger, au [Maroc](#).

Développement et gouvernance digitale

Protection des données et Intelligence artificielle : Le Service du développement et gouvernance numérique a contribué le 19 février à l'événement en ligne organisé par le ministère des Affaires étrangères de **Türkiye**, Département des affaires politiques, avec le soutien du Conseil de l'Europe, Division des programmes de coopération, Unité Türkiye. Les effets de l'IA sur les droits fondamentaux et la protection des données personnelles ont été présentés à plus de 60 participants de divers ministères et organismes turcs. Le service a également participé à la réunion sur l'état des réglementations et politiques en matière d'intelligence artificielle et les défis à venir, le 9 février à Rome, en **Italie**. La conférence a réuni des organisations internationales (OCDE, OTAN, COE), des responsables d'autorités de protection des données (IT, SP, JP, DE, FR, CAN, US, BE, EDPS) et des experts (Google, Meta, Microsoft, Mastercard, Novartis, etc.) pour discuter de l'évolution actuelle des technologies d'intelligence artificielle et de la convergence internationale vers des politiques et des réglementations communes en matière d'intelligence artificielle.

M. Jean-Philippe Walter, Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe, a effectué une visite de travail à l'Organisation les 12 et 13 février. Une série de réunions a eu lieu en vue de la préparation du rapport d'activité annuel du Commissaire.

Mme Hanne Juncher, Directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'Etat de droit, a pris la parole lors de divers événements sur l'IA organisés à **Bruxelles** par le Financial Times et Google, Meta, et DigitalEurope. Elle a présenté les travaux et les objectifs de la future Convention-cadre du CoE sur l'intelligence artificielle.

Cybercriminalité : Le bureau du programme sur la cybercriminalité a soutenu plus de 25 activités impliquant les pays suivants : Australie, Bénin, Brésil, Cabo Verde, Cameroun, Chili, Costa Rica, République dominicaine, Égypte, Éthiopie, Fidji, Ghana, Gambie, Hongrie, Japon, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Liban, Libye, Maldives, Maroc, Maurice, Mozambique, Nigeria, Paraguay, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Vanuatu, Zimbabwe. La Grenade et le Mozambique [ont été invités](#) à adhérer à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité. Grâce aux projets [GLACY+](#) et [Octopus](#), la participation de 53 experts de 48 pays à la [session de clôture](#) du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles (29 janvier - 9 février 2024, New York) a été soutenue.

Droit pénal

Le PC-ENV a tenu sa 3ème réunion du 27 au 29 février 2024 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Le comité de rédaction a terminé la première lecture de toutes les dispositions du projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal et a tenu un échange de vues avec le Directeur du conseil juridique et du droit international public. Le PC-

ENV a donc démarré la deuxième lecture des articles 1 à 28. Plusieurs dispositions ont été acceptées par le groupe, tandis que certaines autres nécessitent encore une analyse plus approfondie lors de la prochaine réunion.

La 4ème réunion du PC-ENV se tiendra la première semaine de juin 2024 au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Elle sera consacrée à la finalisation des dispositions du projet de Convention.

GRECO



Le Bureau du GRECO s'est réuni le 21 février 2024 à Paris. Le Groupe de travail du GRECO pour le 6ème cycle d'évaluation a tenu sa deuxième réunion à Paris les 20 et 21 février 2024 et a finalisé le projet de questionnaire qui sera soumis pour examen à la 96ème réunion plénière du GRECO. En outre, le Secrétariat du GRECO a contribué à l'événement « Perspectives européennes sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent : Comment les meilleures pratiques nordiques et européennes sont-elles applicables en **Bulgarie?** » organisé à Sofia les 22 et 23 février 2024 par les ambassades nordiques en Bulgarie (**finlandaise, suédoise et danoise**) et **l'ambassade norvégienne en Roumanie** (accréditée en Bulgarie) en partenariat avec la fondation « Fond Anti-Corruption » (ACF).

Criminalité économique et corruption

Criminalité économique et coopération :

- Des représentants du ministère des finances, du ministère de l'environnement et du bureau du premier ministre d'**Arménie** ont bénéficié de sessions de formation complètes sur "l'application des règles de conduite types pour les fonctionnaires" animées par le Conseil de l'Europe et des agents d'intégrité précédemment formés en tant que formateurs nationaux.
- Un atelier destiné aux représentants des autorités **bulgares** de contrôle de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - la cellule de renseignement financier, l'agence nationale du revenu et la commission de surveillance financière - a été organisé pour présenter le manuel actualisé de contrôle de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme fondé sur les risques, y compris les matrices nouvellement élaborées pour les fournisseurs de services d'actifs virtuels, les établissements de monnaie électronique et les organisations à but non lucratif.
- En coopération avec la cellule de renseignement financier française, un atelier multi-pays a été organisé sur le thème de la finance décentralisée, des actifs virtuels et des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme qui y sont liés. L'événement a rassemblé des représentants des cellules de renseignement financier de **Belgique, de France, d'Allemagne, d'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de Norvège et d'Espagne** pour des échanges d'expériences concernant les besoins et les défis actuels en termes de capacités et de compétences requises pour traiter les risques liés aux AV, aux jetons non fongibles, aux produits et aux services de la finance décentralisée.
- Les représentants du Bureau de lutte contre la corruption de **Géorgie** ont bénéficié d'un soutien pour identifier les étapes et les mesures nécessaires à la conception, à la coordination et à la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la corruption.
- Un avis sur le projet de loi relatif à la confiscation civile des avoirs illégaux a été élaboré et soumis au ministère de la justice de **la République de Moldavie**. Ce document informera le processus législatif sur les moyens possibles d'aligner le projet de loi sur les normes internationales et les meilleures pratiques en matière de confiscation sans condamnation.

- Des praticiens du ministère de l'intérieur, de l'inspection générale de la police, de l'inspection générale de la police des frontières, du bureau du procureur général et du service des douanes de la République de Moldavie ont été formés à l'évaluation des risques de corruption et aux pratiques de gestion, conformément aux normes internationales et aux exigences nationales.
- Les autorités de contrôle en **Serbie** ont bénéficié d'une formation sur la manière de procéder à l'évaluation des risques au niveau de l'entité et à la supervision sur site et hors site des fournisseurs de services d'actifs virtuels (Virtual Asset Service Providers - VASP). Sur la base des contributions du projet, les superviseurs ont révisé les projets de méthodologies pour l'évaluation des risques au niveau de l'entité, les lignes directrices pour le contrôle de l'inspection et les questionnaires pour les entités obligées.
- Les juges de la Haute Cour anti-corruption d'**Ukraine** ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités couvrant les thèmes du jugement des affaires de corruption et de la pratique des juges spécialisés dans le domaine de la lutte contre la corruption, dispensées à la demande de l'École nationale des juges d'Ukraine, dans le cadre du programme de formation annuel.

MONEYVAL et le recouvrement d'avoir criminels :

MONEYVAL a publié ses rapports du 5^e cycle d'évaluation sur le **Monténégro (1er février 2024)** et sur l'**Azerbaïdjan (12 février 2024)**, appelant les autorités respectives à renforcer davantage les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux (BC), le financement du terrorisme (FT) et le financement de la prolifération (FP).

MONEYVAL a poursuivi son **évaluation de la Bosnie-Herzégovine**, avec une visite sur place qui s'est déroulée du 12 au 28 février 2024. En conséquence, le rapport d'évaluation mutuelle devrait être examiné et adopté lors de la 68^{ème} réunion plénière de MONEYVAL (décembre 2024).



Une délégation de MONEYVAL, conduite par son président M. Nicola Muccioli de Saint-Marin, a participé activement aux réunions plénières et des groupes de travail du Groupe d'action financière (GAFI) (Paris, 19 au 23 février 2024). À cette occasion, le Président a tenu une réunion avec le Président du GAFI, T. Raja Kumar, de Singapour, et le vice-président du GAFI, Jeremy Weil, du Canada, pour échanger sur un certain nombre de priorités communes, de questions stratégiques et de coopération continue dans le cadre mondial de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement

du terrorisme (LBC/FT). L'assemblée plénière du GAFI a également décidé que Gibraltar ne serait plus soumis à la surveillance renforcée du GAFI dans le cadre de son processus global de conformité en cours (la "liste grise"), reconnaissant ainsi les progrès significatifs réalisés par la juridiction dans le traitement des questions de LBC/FT précédemment identifiées au cours de l'évaluation mutuelle. Gibraltar devrait continuer à travailler avec MONEYVAL pour maintenir ses améliorations. L'expert scientifique en finance de MONEYVAL a contribué à l'événement « Perspectives européennes sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent : Comment les meilleures pratiques nordiques et européennes sont-elles applicables en **Bulgarie**? » (Sofia, 22-23 février 2024, voir ci-dessus sous GRECO).

Le 15 février 2024, MONEYVAL a organisé une première réunion d'équipe dans le cadre du projet de typologies « Produits et conflits ». Mené par l'Ukraine, le projet vise à identifier les tendances et typologies de blanchiment de capitaux liées aux conflits militaires, et à partager les bonnes pratiques et les actions potentielles d'atténuation des risques.

Le Président de la Conférence des Parties à la STCE 198 a participé au "Forum sur la bonne gouvernance 2024", organisé par l'Institut pour le développement de la liberté d'information (Tbilissi, 8 février 2024).

Direction des droits sociaux, de la santé et de l'environnement

Une [webpage](http://www.coe.int/socialrights-health-environment) dédiée de la nouvelle Direction a été publiée. Elle est accessible à l'adresse www.coe.int/socialrights-health-environment.

Droits sociaux

Le 6 février 2024, le Service des droits sociaux a organisé une [formation en ligne pour les institutions nationales des droits de l'homme et les organismes nationaux de promotion de l'égalité](#) sur les procédures de suivi de la Charte sociale européenne suite à la réforme du système de suivi de la Charte.

La [décision du Comité européen des droits sociaux \(CEDS\) sur le bien-fondé dans les affaires Union Syndicale Solidaires SDIS c. France, réclamations n° 176/2019 et n° 193/2020](#), est devenue publique le 14 février 2024.

Lors de la 1489^e réunion des Délégués des Ministres le 14 février 2024, le Comité des Ministres a adopté la recommandation et la résolution suivantes :

- [Recommandation CM/RecChS\(2024\)1](#), concernant le suivi de la décision sur le bien-fondé adoptée le 4 juillet 2023 par le Comité européen des droits sociaux dans l'affaire Associação Sindical dos Profissionais da Polícia (ASPP/PSP) c. **Portugal**, réclamation n° 179/2019.
- [Résolution CM/ResChS\(2024\)1](#), concernant le suivi de la décision sur le bien-fondé adoptée le 17 octobre 2023 par le Comité européen des droits sociaux dans l'affaire Validity Foundation – Mental Disability Advocacy Centre c. **Tchéquie**, réclamation n° 188/2019 rendant ainsi publique la [décision sur le bien-fondé](#).

Le 14 février 2024, les Délégués des Ministres ont également adopté deux déclarations proposées par le Comité européen pour la cohésion sociale :

- [Déclaration sur la cohésion sociale à la croisée des chemins](#) ;
- [Déclaration sur la préservation de la cohésion sociale dans la transition vers une économie verte](#).

De plus, les Délégués des Ministres ont également adopté une [décision](#) confirmant la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne à Vilnius, **Lituanie**, les 3 et 4 juillet 2024 et invitant le GR-SOC à piloter la préparation de la conférence.

Le 22 février 2024, le secrétariat du Service des Droits sociaux a participé à un [échange avec le Service de la Protection sociale](#) de l'**Irlande** portant sur l'application du Code européen de sécurité sociale par l'Irlande. L'accent a été mis sur la durée de la période d'attente pour avoir droit aux allocations de chômage et de maladie en Irlande.

Processus de Reykjavik et environnement

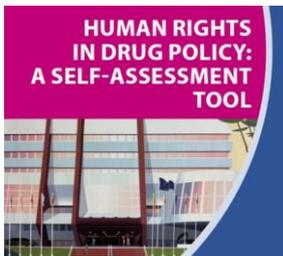
La **Task Force intersecrétariat sur l'environnement** a procédé à une enquête sur les activités existantes, celles prévues et les propositions de nouvelles activités. Les résultats ont été présentés et discutés lors de la 2^e réunion de la Task Force le 19 février 2024. La prochaine réunion est prévue le 15 mars, avec pour objectif de proposer et de débattre des éléments d'une première stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement et d'un plan d'action connexe, comprenant des activités normatives, de suivi et de coopération technique des traités, programmes et projets existants et à venir en la matière, ainsi que des aspects internes, notamment « l'écologisation du Conseil de l'Europe ».

Le Directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, Rafael Benitez, a eu un échange de vues avec le Groupe de rapporteurs sur les droits de l'homme (GR-H) le 20 février. L'échange a porté sur la mise en œuvre du processus de Reykjavík et l'environnement.

Le **Groupe de Spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés** a tenu sa réunion annuelle les 20 et 21 février 2024 à Strasbourg. Il a notamment recommandé le renouvellement du Diplôme de sept espaces protégés, a considéré la candidature au Diplôme européen du Parc national de Sierra Nevada en **Espagne** admissible et planifié la célébration du 60^e anniversaire du Diplôme européen en 2025.

Santé, détention et addictions

Groupe Pompidou : Lors de sa réunion du 6 février à **Paris**, le Bureau a approuvé les propositions du Secrétariat sur le financement des activités du Groupe Pompidou pour 2024, a convenu de la contribution du GP à la 67^e session de la CND (**Vienne**, 14-22 mars) et a préparé les réunions qui se tiendront à **Naples** les 30 et 31 mai (94^e réunion des Correspondants permanents et séminaire sur la "Récupération").



Le Groupe d'experts en droits humains du GP a tenu sa 2^e réunion le 7 février 2024 à **Paris**, finalisant un projet de lignes directrices sur l'alignement des politiques en matière de drogues sur les droits humains. Il est prévu que les Correspondants permanents examinent le document pour adoption lors de leur 94^e réunion en mai. En outre, le groupe a procédé au premier examen annuel de l'utilisation de l'application en ligne de l'outil d'auto-évaluation des droits humains du GP.

La 3^e réunion du groupe d'experts sur les addictions en ligne a eu lieu en ligne le 21 février. Les experts ont eu une discussion finale sur leur rapport sur les « Risques et préjudices associés aux jeux d'argent et de hasard en ligne » et se sont mis d'accord sur la façon de préparer le projet de lignes directrices à soumettre aux Correspondants permanents pour examen lors de leur 94^e réunion le 30 mai 2024.

Coopération policière et de la privation de liberté : Au mois de février, le Conseil de l'Europe a remis au ministère de la Justice et à l'administration pénitentiaire de **Moldavie** un nouveau programme de réhabilitation des détenus alcooliques. Ce programme a pour but d'améliorer la sensibilisation aux causes des abus, de réduire les comportements à risque et de renforcer les compétences sociales des détenus ; il a été testé avec succès au sein de 4 pénitenciers.

Le 16 février dernier, à **Erevan, Arménie**, un groupe de travail représentatif des parties prenantes a discuté de l'élaboration d'un système de mesure permettant d'évaluer la performance du personnel de probation. Cela représente une avancée importante vers l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du service de probation arménien.

C'est à Skopje, **Macédoine du Nord**, en date des 15 et 16 février, que les membres du Mécanisme de surveillance externe (EOM), qui comprend désormais également des personnes issues de la société civile, ont amélioré leurs compétences en matière d'enquête sur les mauvais traitements infligés par des représentants de l'autorité policière. Ils ont également évalué les performances du mécanisme à ce jour.

Médicrime et Trafic d'organes humains : La **Tunisie** a signé la Convention MEDICRIME (7 février). Dans le cadre du programme État de droit en Asie centrale, la Convention MEDICRIME a été présentée lors d'un webinaire organisé (7-9 février) ciblant les juges de la Cour suprême et de l'administration judiciaire de la **République du Kazakhstan**. Dans le cadre du projet CRIMFAMED, des réunions d'appui juridique ont été organisées (12 et 21 février) pour accompagner la **Côte d'Ivoire** dans son processus interne de domestication de la Convention MEDICRIME.

Banque de développement (CEB)

Le 6 février, la présidente du Conseil d'administration de la CEB, Wioletta Barwicka-Lofthouse, a effectué une première visite à Strasbourg. A cette occasion, elle a rencontré le directeur général de la DGI, Christos Giakoumopoulos, ainsi qu'au directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement, Rafael Benitez. Mme Barwicka-Lofthouse a ensuite participé à une présentation introductive sur la CEB, faite par la cheffe de cabinet de la CEB, Stefania Bazzoni, aux membres du Conseil de direction.



Le 7 février, le Gouverneur de la CEB, Carlo Monticelli, a tenu l'échange de vues annuel avec les Délégués des Ministres. Dans sa déclaration, il a souligné le début de l'engagement de la CEB auprès de l'**Ukraine en Ukraine** comme une réponse directe à l'appel de la Déclaration de Reykjavík à soutenir la reconstruction du pays. Pour soutenir davantage les opérations sur le terrain, la CEB envisage d'ouvrir un petit bureau de liaison dans les locaux des bureaux du Conseil de l'Europe à Kiev. En outre, le Gouverneur a félicité les États membres pour avoir permis l'entrée en vigueur de l'augmentation de capital, ainsi que pour la performance de la CEB tout au long de l'année 2023, qui lui a permis de retrouver la notation Triple A complète.

Commission de Venise

Au cours du mois de février, la Commission s'est attelée à la préparation de six avis concernant : la **Bosnie-Herzégovine** sur certaines questions relatives au fonctionnement de la Cour constitutionnelle ; la **Bulgarie** sur le Code de conduite éthique pour les procureurs et enquêteurs ; la **Hongrie** sur la loi LXXXVIII de 2023 sur la protection de la souveraineté nationale ; le **Liban** sur le projet de loi sur le pouvoir judiciaire administratif ; l'**Espagne** sur les exigences en matière d'état de droit relatives aux amnisties, eu égard en particulier à la proposition de loi parlementaire espagnole « sur la loi organique sur l'amnistie pour la normalisation institutionnelle, politique et sociale de la Catalogne ». Deux rapports (l'un sur le bicamérisme et l'autre sur le parlementarisme rationalisé et les questions de confiance) étaient

également en préparation. Ces documents devraient être adoptés par la Commission lors de sa 138e session plénière, les 15 et 16 mars 2023.

La Commission a également effectué des visites de pays dans le cadre de la préparation des projets d'avis sur la **Hongrie** et **l'Espagne**. Des consultations en ligne ont également été organisées dans le cadre de la préparation des projets d'avis sur la **Bosnie-Herzégovine** et sur le **Liban**.

Les 26 et 27 février, le directeur général, M. Giakoumopoulos, et la Secrétaire de la Commission, Mme Granata-Menghini, ont rencontré le ministre de la Justice et le sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de **Pologne** pour discuter des réformes de l'État de droit en préparation. En outre, le 23 février, la Commission a participé en ligne, dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe intitulé « Programme pour l'État de droit en Asie centrale », à la conférence organisée à Tachkent par l'institution du médiateur de l'**Ouzbékistan** sur le thème « Les droits de l'homme, un facteur important du développement durable des États ».

Enfin, la **base de données CODICES** modernisée de la Commission de Venise a été mise en ligne. Cette ressource complète de **jurisprudence constitutionnelle** bénéficie d'une conception accessible, de fonctionnalités de recherche améliorées et de caractéristiques simplifiées pour les universitaires, les professionnels du droit et pour le public.

** Toutes les références au Kosovo, qu'il s'agisse du territoire, des institutions ou de la population, dans ce texte doivent être comprises dans le plein respect de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies et sans préjudice du statut du Kosovo.*